

# TERRITOIRE ET AGRICULTURE Le diagnostic partagé première étape de la démarche

Il n'existe pas à proprement parler une méthode de diagnostic territorial. Ce dernier n'étant pas une fin en soi, mais une étape dans une démarche, la méthode utilisée doit prendre en compte la diversité des territoires et des acteurs qui le composent. Le diagnostic territorial est avant tout un outil d'aide à la décision. Il se caractérise par le recueil de données quantitatives et objectives, mais aussi de données qualitatives qui ont pour but de faire apparaître les caractéristiques, les atouts, les faiblesses et les potentialités du territoire. Le diagnostic territorial est à la fois un outil de légitimation d'une démarche globale de territoire, un outil de connaissance de son fonctionnement et un outil de médiation et de dialogue entre ses divers acteurs.

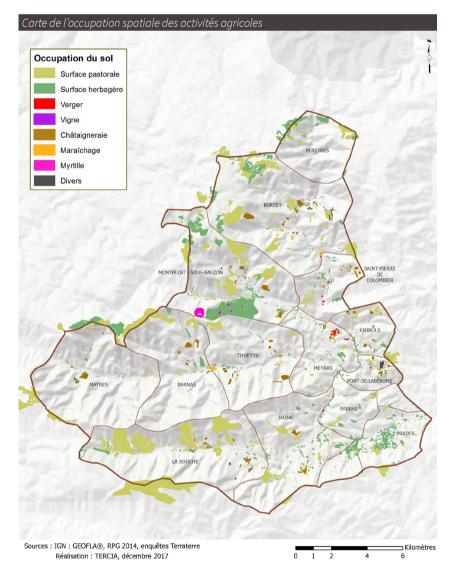
Le présent feuillet aborde une synthèse des travaux menés dans le cadre du diagnostic agricole et forestier. Il ne constitue pas LE diagnostic mais une contribution à ce dernier.

### Un portrait agricole rapide

Sur le territoire, l'agriculture se caractérise par :

- des contraintes physiques majeures accentuées par des difficultés d'accès au foncier,
- des ressources non négligeables
  - > potentiel pédologique certain sur la partie orientale du territoire,
  - > système d'irrigation sur Meyras,
- une présence encore quantifiable de sièges d'exploitation en particulier à l'Est du territoire preuve d'une certaine résistance malgré les aléas climatiques et conjoncturels,
- de nouvelles formes d'exploitation marqueurs de difficultés d'accès au foncier et de précarité,
- une économie qui permet l'emploi d'une main d'œuvre non négligeable essentiellement familiale,
  une agriculture encore traditionnelle, héritage d'un passé pluriactif avec de petits ateliers et une faible spécialisation,
- des paysages agro-naturels préservés grâce à la présence de l'élevage sur les versants en mosaïque avec les milieux forestiers dont la châtaigneraie,
- la présence d'outils de transformation permettant de valoriser une production locale de qualité mais une filière peu structurée,
- une proximité de bassins de consommation permettant de développer de nouveaux débouchés.

Ancien territoire très varié en termes agricoles, il s'est professionnalisé avec quelques structures plus importantes qui se sont modernisées grâce au capital disponible des exploitations. Les exploitations pluriactives traditionnelles de ce secteur ont eu tendance à disparaitre du fait de leur caractère non concurrentiel. Aujourd'hui un phénomène apparait avec l'installation de jeunes candidats hors cadre familial dans des structures de petite taille valorisant des produits en circuit court.





D1.11:

2016 - 2017

| 2018

Zonage et règlement 2019

des PPA

2020

publique

d'approbation

## L'agriculture d'Ardèche des Sources et Volcans

## L'organisation agricole du territoire...

En 2016, 14% de la surface totale de la communauté de communes est à vocation agricole (3795 ha) et 9,1% sont exploités par des professionnels (2459 hectares).

88 exploitations professionnelles dont 65 ayant leur siège sur le territoire valorisent ainsi de multiples productions. L'activité agricole développée sur l'ensemble du territoire génère un emploi direct de près de 84,6 ETP (Equivalent Temps Plein) dont 66,4 ETP issus des exploitations situées sur le secteur. L'âge moyen des exploitants professionnels du territoire est de 49,4 ans.

L'orientation technico-économique des exploitations est très diversifiée. La répartition et la complémentarité des ateliers nécessaires à assurer un revenu minimum profite de l'étagement écologique de l'exploitation avec d'une part les fonds de vallée destinés aux cultures en particulier irriguées, et d'autre part les versants castanéicoles et d'élevage. L'élevage nécessite également des prés de fauche pour pouvoir constituer les stocks de fourrage (l'hiver pouvant être long et rigoureux dans certaines communes d'altitude) qui sont situés sur des terrains plats dans les fonds de vallée, le plus souvent touchés par l'urbanisation.

La châtaigneraie, production emblématique du territoire ne représente qu'à peine 10% de la surface agricole exploitée. C'est dire la diversité des productions et de leur occupation spatiale.

Le quart des exploitations fait face à une dispersion importante avec les contraintes qui s'y rapportent (éloignement des parcelles, organisation du travail rendue difficile,...). S'ajoute le morcellement du foncier qui aboutit à une taille d'ilôts agricoles souvent incompatible avec une notion de rentabilité économique (médiane autour de 0,8 ha/ilot). Cette dispersion parcellaire s'accompagne d'une précarité d'accès au foncier puisque seulement 38,2% des exploitations professionnelles disposent de plus de 50% de leur SAU en propriété. En plus de n'offrir que peu de ressources foncières, l'agriculture du territoire est concernée par des productions exigeant un minimun d'investissement (clôtures en élevage, plantations en arboriculture, serres en maraîchage). Ce critère devient alors un véritable frein dans le développement économique des exploitations. Aussi, seulement 29% des surfaces disposent d'une valeur économique forte. Sans envisager un chiffre d'affaires particulièrement élevé, les surfaces qui se démarquent sur le territoire sont des tènements d'une taille importante. En effet, au vu du morcellement extrêmement répandu, les quelques tènements agricoles d'une taille suffisante représentent un potentiel économique supérieur aux autres ilôts agricoles.

La surface irriguée est peu importante (3,8% de la SAU) mais a permis le développement de productions telles que le maraichage, les petits fruits ou encore les plantes aromatiques et médicinales. Ce faible accès à l'irrigation a une répercussion immédiate sur le potentiel de production des terres puisque seulement 3,8% de la superficie du territoire dispose d'un potentiel fort. Les surfaces se situent préférentiellement en bord de rivière, en fonds de vallée et en zone relativement plane. Ce qui laisse peu de place pour diversifier l'agriculture.

S'ajoutent des conflits d'usage qui peuvent être liés à la concurrence foncière entre agriculteurs ou encore la pression urbaine qui accentue ce phénomène de concurrence. De plus, la proximité des habitations peut poser des problèmes quant aux itinéraires techniques (utilisation de produits phytosanitaires mais surtout présence d'animaux). Cette attractivité est en partie liée à la qualité paysagère et environnementale du territoire auxquelles participe en partie l'agriculture pour 10% de la SAU. L'attractivité du territoire pour les nouvelles populations passe par un cadre de vie préservé des pôles urbains avec son caractère agri-naturel. L'agriculture participe de cet enieu en maintenant des surfaces cultivées, fleuries et dégagées.

### Tendances et visions d'avenir...

L'agriculture se renouvelle aujourd'hui sous une forme différente, alternative aux modèles dominants et permettant de dégager une valeur ajoutée supérieure au travers de produits transformés et commercialisés localement.

Bien que cette nouvelle vague d'installations laisse entrevoir des projets propices au développement du territoire, il conviendra de porter une attention particulière afin qu'elle ne sombre pas dans une autarcie qui risquerait d'une part de limiter l'offre de produits mais d'avoir des répercussions sociales et paysagères à long terme.

La coexistence sur le territoire d'exploitations spécialisées intégrées aux filières longues avec les exploitations pluriactives en circuit court est l'équilibre que le territoire devrait chercher à atteindre.

L'activité agricole du territoire pourvoit un nombre d'emplois tout à fait conséquent pour un bassin d'emplois tel que celui d'Aubenas. Elle doit faire face à de nombreux défis :

- Développer et structurer de nouveaux marchés en diversifiant les productions pour satisfaire les demandes des clients et répondre aux exigences réglementaires. Pour cela, les agriculteurs devront pouvoir disposer de foncier suffisant à fort potentiel de production,

- Renouveler et pérenniser des vergers de châtaigniers pour répondre à la demande de la filière,
- Accéder au foncier et aux ressources telles que l'eau,
- Faire face à la difficulté de reprise des exploitations en fin de carrière (capitalisation ou déprise),
- Installer de nouveaux éleveurs pour pérenniser les exploitations existantes et maintenir la gestion des espaces agronaturels du territoire. Un foncier structuré, non morcelé est le gage de la réussite de ce défi,
- Profiter de l'arrivée d'une nouvelle population passagère ou installée pour développer de nouveaux débouchés (en particulier agrotouristique). La destination de vieux bâtiments agricoles doit être mise en réflexion au travers de cette nouvelle vocation.

Pour ce faire, le foncier reste l'enjeu majeur en évitant d'impacter durablement l'accès aux surfaces porteuses de développement. Ces défis exigent une anticipation permettant

- Développer d'autres productions,
- Accompagner les installations par :
  - > Une mise en relation des cédants et des porteurs de projet au travers d'un CLI,
  - > Une animation foncière pour disposer de structures reprenables dans le contexte actuel des exploitations agricoles,
  - > Un encouragement à l'installation en élevage sur le territoire.
- Conforter les exploitations en place
- > Un maintien du foncier agricole cohérent pour une diversification des produits,
- > Des possibilités de construire des outils de travail en particulier des bâtiments dans une volonté de permettre un accroissement de production tout en ayant un souci d'intégration paysagère.
- Comprendre les interactions entre chaque unité agricole du territoire (surfaces fourragères en fond de vallée/versants pâturés ; châtaigneraies/élevage ; surfaces de plateau pour le fourrage et la myrtille/surfaces autour du siège d'ex-
- Prendre en compte l'activité agricole dans la planification et l'aménagement du territoire.

Dans tous les cas, même si ce n'est pas le critère unique pour le maintien de l'agriculture, l'accès au foncier est le préa-

- Pour permettre la diversification au sein d'une même production (rotation des cultures, changement variétal, modification des itinéraires techniques qui nécessite plus de foncier par exemple : reconversion des laitiers vers un élevage allaitant),
- Pour disposer de structures pérennes en particulier en élevage extensif où la structuration foncière est nécessaire pour mener au mieux les troupeaux (surfaces de décharge autour du bâtiment d'élevage, surfaces de stocks pour l'affouragement l'hiver, surfaces de pâturage suffisantes en évitant les traversées de route par les troupeaux),
- Pour développer de nouveaux projets adaptés à la situation locale (accéder à des surfaces irriguées, jouer sur la complémentarité des surfaces sur le territoire, permettre l'accès à des bâtiments fonctionnels et accessibles...).

Ainsi, les valeurs dégagées par l'agriculture sur le territoire sont variables selon les secteurs :

- l'agriculture est porteuse de valeurs économiques en particuliers sur les tènements importants et les vergers de
- dans la partie Ouest du territoire, le risque de déprise est susceptible de conduire à la fermeture des milieux, à une banalisation des paysages et à une augmentation du risque incendie, alors même qu'il est porteur d'une valeur environnementale et paysagère.
- les vallées du Salindre, du Lignon et de la Fontaulière concentrent des valeurs de production qui se maintiennent malgré un mitage des espaces agricoles. La qualité et les potentiels des surfaces demandera d'être vigilant plus particulièrement sur les parcelles concernées par les zones AU.



## EN RÉSUMÉ

- > L'ossature agricole du territoire est constituée par les trois principaux axes RN102, D5 et D536 qui concentrent les principaux enjeux agricoles.
- > Elle structure le territoire d'un point de vue paysager et de qualité de vie. Elle offre une vitrine de premier plan pour les produits de terroir tout en assurant des ressources et des potentiels importants.
- > Il faut donc préserver sa cohérence et sa continuité.

Les outils de planification doivent donc bien border les zones de construction future pour :

- Impacter le moins possible le fonctionnement des exploitations - Ne pas toucher les surfaces porteuses d'enjeu agricole fort
- Ne pas enclaver les sièges et bâtiments agricoles
- Conception, rédaction, crédits photo, illustrations : Karine Martin